

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE, MANUELLE OU À BATTERIE



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

| | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| Nom | Prénom | |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone (1) | Téléphone (2) | Courriel |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

DOCUMENTS À PRODUIRE

- Formulaire de demande rempli et signé
 - Preuve de résidence
 - Photo de l'ancienne tondeuse à gazon à essence
 - Photo de la nouvelle tondeuse à gazon
- Preuve d'achat précisant le nom et l'adresse de
 l'entreprise, les numéros de TPS et TVQ, et la date d'achat

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

La Ville défraye jusqu'à 75 \$ du prix d'achat d'une tondeuse à gazon électrique ou à batterie, et jusqu'à 50 \$ du prix d'achat d'une tondeuse à gazon manuelle.

L'achat doit être effectué dans un commerce situé sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans les 12 mois précédant la demande.

JE M'ENGAGE à respecter les détails de la subvention pour laquelle je fais la présente demande de remboursement et j'autorise un représentant de la Ville à visiter les lieux pour valider la conformité de la demande. **J'ATTESTE** que la subvention demandée est utilisée pour une résidence située sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Signature

Date

 - -

JJ

MM

AAAA

En personne ou par la poste :

1900, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7V 7P2

Par courriel :

ligneverte@ndip.org

Par télécopieur :

514 453-3477